CREAI
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

1A rue des Ruchottes
21 121 AHUY

03 80 28 84 40
creai@creaibfc.org

Retrouvez-nous en ligne sur notre site internet

www.creaibfc.org

Suivez-nous sur les réseaux

> Création graphique : www.fredericbay.com

CREAI
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Formation · Conseil · Étude · Accompagnement de projets

CREAI

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Centre Régional d'Études, d'Actions et d'Informations
en faveur des personnes en situation de vulnérabilité

Le CREAI c'est quoi ?

- Le CREAI est situé en Bourgogne-Franche Comté.
- Il y a un CREAI dans chaque région de France.
- Le CREAI existe depuis 60 ans.
- Le CREAI travaille en faveur des personnes en situation de vulnérabilité pour :
  - développer leur autodétermination
  - favoriser le respect de leurs droits
  - améliorer leur qualité de vie
  - aider les professionnels dans leurs pratiques

- Le CREAI est une association composée d' :
  - un conseil d'administration avec des bénévoles
  - une équipe de 22 professionnels

Le CREAI travaille avec qui ?

- Le CREAI est un « lieu tiers ».
- Un lieu tiers veut dire que le CREAI travaille avec et pour les :

Personnes en situation de vulnérabilité

Personnes en situation de handicap, personnes âgées, enfants et jeunes avec une mesure de protection de l'enfance, personnes en difficultés sociales, personnes isolées, ...

Acteurs sanitaires, sociaux, médico-sociaux

MECS, ESAT, CHRS, EHPAD, Hôpitaux, ...

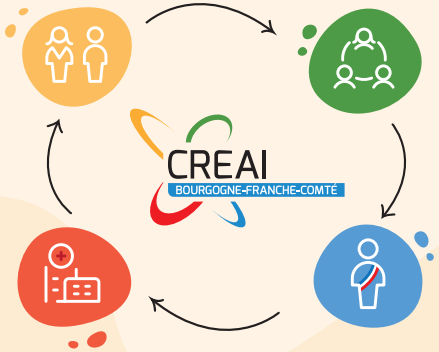

Acteurs de droits communs

L'école, les entreprises, les clubs sportifs, ...

Pouvoirs publics

L'Agence régionale de santé, les conseils départementaux, le Préfet, la DREETS, ...

Le CREAI vient en appui de ces différents acteurs pour une société plus inclusive.

Le CREAI fait quoi ?

Le CREAI fait 5 actions différentes.

1 Des commissions régionales et groupes de travail thématiques

Ce sont des réunions où les professionnels échangent et réfléchissent à leur pratique.

Par exemple, sur les ESAT, sur l'école inclusive, sur la protection de l'enfance, ...

2 Des formations

Ces formations sont pour les professionnels ou pour les personnes en situation de vulnérabilité.

Par exemple, il y a des formations sur : le Conseil de la Vie Sociale, la maltraitance, l'autodétermination, ...

3 Des études et des articles

Le CREAI écrit des documents pour aider les pouvoirs publics à prendre des décisions.

Par exemple, il y a des études sur le vieillissement des personnes handicapées, sur le logement des personnes avec des troubles psychiques, ...

4 Des journées d'étude

Les journées d'études permettent aux professionnels et aux personnes en situation de vulnérabilité d'avoir des informations sur un sujet.

Les journées d'études permettent aussi de se rencontrer et de discuter.

Par exemple, il y a des journées sur la vie affective et sexuelle des personnes handicapées, sur l'inclusion, ...

5 Des projets

Le CREAI crée et développe des actions sur des sujets particuliers.

Par exemple :

Access'VAE pour la Validation des Acquis de l'Expérience des travailleurs d'ESAT et d'entreprises adaptées,

INTIMAGIR est le centre ressource avec et pour les personnes en situation de handicap. Il traite des sujets de vie amoureuse, sexuelle, soutien à la parentalité et lutte contre les violences,

EPoP souhaite permettre aux personnes en situation de handicap d'être des acteurs incontournables des transformations de la société pour la rendre plus accessible et inclusive.